



RAPPORT DE GESTION INTERMEDIAIRE

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2014

MINES ABCOURT INC.

RAPPORT DE GESTION POUR LE PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2014

Ce rapport de gestion offre une analyse de nos résultats d'exploration et de mise en valeur et de notre situation financière qui permet au lecteur d'évaluer les variations importantes des résultats d'exploration et de mise en valeur et de la situation financière du trimestre terminé le 30 septembre 2014 comparativement au premier trimestre de l'année précédente. Ce rapport de gestion sert de complément à nos états financiers vérifiés du 30 juin 2014 et les notes afférentes. Nos états financiers sont dressés conformément aux principes comptables IFRS. Toutes les valeurs monétaires figurant dans ce rapport de gestion sont exprimées en dollars canadiens, sauf indication contraire. Nos états financiers et ce rapport de gestion, sont destinés à fournir aux investisseurs une base raisonnable pour l'évaluation de nos résultats d'exploration et de mise en valeur et de notre situation financière.

Vous êtes invités à consulter le site web de SEDAR à www.sedar.com où tous les documents déposés selon la Loi se trouvent et le site web d'Abcourt à www.abcourt.com où vous trouverez des informations additionnelles,

INCORPORATION ET NATURE DES ACTIVITÉS

Mines Abcourt inc. (la « Société » ou « Abcourt »), a été constituée en corporation par lettres patentes de fusion datée du 11 janvier 1971 en vertu de la *Loi sur les compagnies* du Québec et a continué son existence en vertu de la Partie 1A par certificat de continuation daté du 6 mars 1981. Le 14 février 2011, la Société a été continuée automatiquement en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) par suite de l'entrée en vigueur de cette loi. Les activités de la Société portent essentiellement sur l'exploration de propriétés minières en vue de leur exploitation commerciale. La Société n'exploite présentement aucune propriété minière. Le portefeuille actuel de propriétés minières de la Société consiste uniquement en des propriétés situées dans la région de l'Abitibi, province de Québec, au Canada.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés contenus au présent rapport de gestion constituent des énoncés de nature prospective portant notamment sur l'évolution anticipée des activités futures de la Société ainsi que sur d'autres événements ou conditions susceptibles de se produire ou de survenir ultérieurement. Les énoncés prospectifs sont des énoncés portant sur des événements futurs qui comportent des incertitudes intrinsèques. Les résultats réels de la Société ainsi que d'autres événements ou conditions futurs pourraient donc différer considérablement de ceux présentés dans les énoncés prospectifs en raison d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs, notamment, mais sans limitation, ceux dont il est fait mention à la section « RISQUES ET INCERTITUDES ». La direction de la Société est d'avis que les attentes dont il est fait état dans ces énoncés sont raisonnables, mais ne peut donner aucune garantie qu'elles se révéleront fondées. Il est recommandé de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs étant donné que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels ils se fondent pourraient ne pas se concrétiser.

PERFORMANCE GLOBALE POUR LE TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2014

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2014, la Société a émis 13 991 300 actions et 6 045 500 bons de souscription pour une valeur totale de 941 135 \$, dont 1 900 300 unités accréditatives pour une valeur de 152 025 \$. Les principales dépenses d'exploration et d'évaluation ont été encourues sur la propriété Elder (développement et forages).

PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES (auditées)

Exercices terminés le 30 juin

	2014	2013	2012
Compte de résultats global (\$)			
Intérêts	17 391	55 100	91 999
Perte nette	331 967	354 316	503 109
Profit net (perte nette) par action sur une base diluée	(0,00)	(0,00)	(0,01)
État de la situation financière (\$)			
Espèces et quasi-espèces	934 486	1 370 990	4 475 798
Actif total	22 648 536	21 086 078	20 720 267
Total de la dette à long terme	229 678	208 798	--
Exploration minière (\$)			
Actifs de prospection et d'évaluation	15 951 740	14 361 612	11 182 075

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES (non auditées)

	2014 Sept.	2013 Sept.	2014 Juin	2013 Juin	2014 Mars	2013 Mars	2013 Déc.	2012 Déc.
Résultats (\$)								
Autres revenus	9 000	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts	908	13 025	9 748	16 542	(6 930)	9 503	1 548	13 824
Profit net (perte nette)	(77 546)	(76 336)	34 101	(156 455)	(140 638)	59 514	(149 094)	(183 912)
Profit net (perte nette) par action sur une base diluée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bilan (\$)								
Espèces et quasi-espèces	415 445	1 138 364	934 486	1 400 705	418 785	2 694 903	1 225 619	2 721 087
Actif total	23 214 629	22 249 533	22 648 536	21 086 078	22 580 814	20 791 927	22 288 413	20 932 165
Dette à long terme	235 216	213 833	229 678	208 798	224 270	0,00	218 989	0,00
Exploration minière (\$)								
Frais d'exploration et d'évaluation net des crédits de droits miniers, d'impôts et de la valeur de la production des lingots d'or et d'argent	570 419	1 116 919	752 054	1 178 107	910 473	386 933	(1 218 597)	836 801

ÉTATS INTERMÉDIAIRES DE LA PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE

Revenus d'intérêts et autres revenus

Nos revenus consistent essentiellement en intérêts reçus sur des certificats de dépôts et autres revenus. Le montant reçu pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014 a été de 9 908 \$ comparé à 13 025 \$ pour la période précédente close le 30 septembre 2013.

Charges

Au premier trimestre, les charges se sont élevées à 96 954 \$ et ont été moins élevées que celles de la période précédente (138 751 \$). La différence se trouve principalement dans l'amortissement des immobilisations (-29 949 \$), dans la restauration d'un site minier (-17 903 \$) et dans les frais de financement (8 057 \$). Voir les détails ci-dessous :

	2014	2013
	\$	\$
(non audité)		
CHARGES		
Impôts de la partie XII.6	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	1 627	31 576
Honoraires professionnels	18 806	16 251
Honoraires de consultants	20 000	-
Restauration d'un site minier	-	17 903
Publicité	-	4 031
Charges sociales	3 452	3 302
Logiciels et internet	3 493	2 265
Salaires et honoraires administratifs	15 216	14 870
Restauration Vendôme	7 945	10 370
Assurances	3 123	6 579
Taxes, licences et permis	-	209
Frais de financement	2 799	10 856
Frais bancaires	235	105
Charge de désactualisation	5 538	5 035
Divers	5 499	5 223
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	8 469	10 176
Dépenses forestières	752	-
Rémunération et autres paiements à base d'actions	-	-
	96 954	138 751

Perte avant impôts sur le résultat

La perte avant impôts sur le résultat et impôts miniers différés (87 046 \$) comparée à celle de la période précédente, soit (125 726 \$), est moins élevée parce que les revenus ont été plus bas et que les dépenses ont été moins élevées (96 954 \$ en 2014), (138 751 \$ en 2013).

Perte nette et perte globale

La perte nette et la perte globale du premier trimestre est de 77 546 \$ comparé à 76 336 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2013.

FLUX DE TRÉSORERIE

Activités d'exploitation

Au cours du 1^{er} trimestre (septembre 2014), les activités d'exploitation, avant variation des éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie, ont absorbé un flux de trésorerie de 77 546 \$ tandis qu'en 2013, pour la même période, 76 336 \$ avaient été utilisés. En 2014, des liquidités de 966 587 \$ ont été utilisées pour l'exploitation comparativement à 133 220 \$ en 2013. Les éléments hors-caisse du fonds de roulement ont utilisé 886 706 \$ en 2014 et 44 105 \$ en 2013. Les éléments importants de ces éléments hors caisse sont l'écart des souscriptions perçues d'avance pour 280 000 \$, la variation des taxes à recevoir de 107 012 \$ et des droits miniers de 106 842 \$.

Financement

Au cours du 1^{er} trimestre (septembre 2014), des financements pour un total de 1 007 895 \$ ont été réalisés, nets des frais de financement. Au cours du 1^{er} trimestre 2013, les activités de financement ont rapporté 1 143 275 \$, nets des frais de financement.

Investissement

Au cours du 1^{er} trimestre (septembre 2014), les investissements ont été de 560 349 \$. En 2013, un montant de 1 242 681 \$ avait été investi. L'investissement principal en 2013 et 2014 a été l'acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation et l'acquisition d'immobilisations, nets des ventes de lingots d'or et d'argent.

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin du premier trimestre

Au cours du 1^{er} trimestre (septembre 2014), la trésorerie était de 415 445 \$, tandis qu'en 2013, elle était de 1 138 364 \$. La trésorerie disponible le 30 septembre 2014 et la vente prochaine de lingots d'or sont suffisantes pour couvrir nos activités prévues au cours des mois prochains.

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:

	30 septembre 2014	30 septembre 2013
	\$	\$
Intérêts à recevoir	(556)	(10 482)
Taxes à recevoir	(245 310)	(138 298)
Autres débiteurs	(41 609)	(90)
Droits miniers et crédit d'impôt relatif aux ressources à recevoir	(167 499)	(60 657)
Stocks de lingots d'or et d'argent	(79 547)	-
Frais payés d'avance	8 109	6 836
Créditeurs et charges à payer	(80 294)	158 586
Souscriptions reçues d'avance	(280 000)	-
	(886 706)	(44 105)

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie:

	30 septembre 2014	30 septembre 2013
	\$	\$
Acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation par l'émission de capital-social	-	12 000
Provisions liées à la restauration de sites miniers imputées aux actifs de prospection et d'évaluation	5 538	5 035

Dépôt à terme

	30 septembre 2014	30 juin 2014
	\$	\$
Dépôt à terme, portant intérêt au taux de 1,06 %, (1,1 % en 2013) échéant en avril 2015, rachetable en tout temps	208 360	208 360
	<u>208 360</u>	<u>208 360</u>

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Le total des capitaux propres au 30 septembre 2014 s'établit à 21 851 335 \$ comparé à 21 139 088 \$ pour la même période en 2013. L'augmentation de l'actif provient des financements qui ont été réalisés.

NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

La Société se spécialise dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minières au Canada. Ses actions se négocient à la Bourse de croissance TSX sous le symbole ABI, à la Bourse de Berlin sous le symbole AML-BE et à la Bourse de Francfort sous le symbole AML-FF. Le siège social de la Société est situé au 506 des Falaises, Mont-St-Hilaire (Québec) J3H 5R7. À la mine Abcourt-Barvue, la Société a des réserves de minerai exploitable économiquement. De plus, à la mine Elder, la Société procède présentement à l'extraction de minéralisation en or qui sera récupérée dans une usine de traitement à forfait située dans la province de Québec. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs dont, entre autres, les risques liés à l'exploration et à l'extraction, les questions relatives à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

Au 30 septembre 2014, la Société présente une perte de 77 546 \$ (76 336 \$ en septembre 2013). Par le passé, la Société devait financer ses opérations par l'émission d'actions et l'exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription. En ce moment, la direction a une attente raisonnable que le traitement de la roche minéralisée au cours des prochains trimestres générera des produits suffisants qui permettront à la Société de poursuivre ses activités dans un avenir prévisible. Par conséquent, elle continue d'adopter la base de continuité d'exploitation dans la préparation des états financiers.

Bien que la direction ait engagé une personne qualifiée pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces propriétés,

ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation. Il n'y a aucune indication à ce jour que ces situations puissent exister.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs réglés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

APPLICATION DE NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES

La Société a adopté les normes comptable IFRS en 2012.

IFRS nouvelles et modifiées, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2013

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

La Société a adopté IFRS 13 de façon prospective le 1er juillet 2013. L'adoption d'IFRS 13 n'a exigé aucun ajustement aux techniques d'évaluation utilisées par la Société pour évaluer la juste valeur et n'a donné lieu à aucun ajustement des évaluations à cette date.

IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

La Société a adopté les modifications à IFRS 12 au 1er juillet 2013. Ces modifications reconduisent les divulgations existantes et introduisent également des informations additionnelles importantes qui traitent de la nature et des risques associés à des participations d'une entité dans d'autres entités. Ces modifications n'ont pas donné lieu à des divulgations additionnelles puisque la Société n'a pas d'intérêts dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées qui ne sont pas contrôlées par la Société.

IFRS 11, Partenariats

IFRS 11 remplace IAS 31, Participations dans des coentreprises, et exige que les partenariats soient classés soit comme des entreprises communes, soit comme des coentreprises, selon les droits et obligations contractuelles de chaque investisseur qui exerce un contrôle conjoint sur l'entreprise. Dans le cas d'une entreprise commune, une société comptabilise sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges de l'entreprise commune. Une participation dans une coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence décrite dans IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises. Au 1er juillet 2013, l'adoption de la norme IFRS 11 n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société.

IFRS 10, États financiers consolidés

IFRS 10 remplace les directives sur le contrôle et la consolidation qui étaient énoncées dans IAS 27, États financiers consolidés et individuels, et SIC-12, Consolidation - Entités ad hoc. Aux termes d'IFRS 10, la consolidation d'une entité émettrice n'est requise que si l'investisseur détient le pouvoir sur l'entité émettrice, est exposé à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient. Des indications détaillées sont fournies sur l'application de la définition du contrôle. Sur le plan comptable, les exigences en matière de consolidation demeurent essentiellement les mêmes que selon IAS 27. La Société a examiné ses conclusions en matière de consolidation au 1er juillet 2013 et a établi que l'adoption de la norme IFRS 10 ne donnait lieu à aucune incidence sur la Société puisqu'elle ne détient aucune participation lui conférant le contrôle d'une autre entité.

Modifications d'IFRS 7, Informations à fournir : compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Des informations qualitatives et quantitatives à fournir ont été ajoutées à IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir concernant les montants nets et bruts des instruments financiers comptabilisés a) qui sont composés dans l'état de la situation financière et b) faisant l'objet d'un accord de compensation globale exécutoire ou d'un accord similaire, même s'ils n'ont pas été compensés dans l'état de la situation financière. Les informations à fournir requises doivent être fournies de façon rétrospective. Ces amendements sont effectifs pour l'exercice financier ouvert à compter du 1^{er} juillet 2013. L'analyse de la direction est que ces modifications n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur

IFRS 9, Instruments financiers

IFRS 9 publiée en novembre 2009 présente de nouvelles exigences de classement et d'évaluation des actifs financiers. IFRS 9, dans sa version modifiée en octobre 2010, inclut les exigences en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers et de décomptabilisation. Lorsque IFRS 9 entrera en vigueur, son application anticipée sera permise. La Société n'a pas débuté l'évaluation de l'incidence de l'adoption d'IFRS 9, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

Modifications d'IAS 32, Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers et informations à fournir connexes

Les modifications d'IAS 32 ne s'appliquent qu'aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et exigent l'application rétrospective. La direction prévoit que l'adoption future des modifications d'IAS 32 n'aura aucune incidence significative pour la Société.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Déclaration de conformité

Les états financiers de la Société pour la période de trois mois close le 30 septembre 2014 ont été préparés par la direction conformément aux IFRS. Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans ces états financiers, sauf indication contraire.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie de présentation et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités.

Conversion de devises

Les états financiers de la Société sont présentés en devises canadiennes, ce qui correspond à la devise fonctionnelle. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. À chaque arrêté des comptes, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations sont inscrites au compte de résultat de la période. Les différences de change liées à des opérations d'exploitation sont enregistrées dans le résultat opérationnel de la période; les différences de change liées à des opérations de financement sont comptabilisées en résultat ou en capitaux propres.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les dépôts à terme ayant une échéance initiale égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition et les dépôts à terme rachetables en tout temps.

Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit de droits miniers

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 35 % (28 % à partir du 5 juin 2014) sur les dépenses de prospection et d'évaluation admissibles engagées dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à un crédit de droits miniers équivalent à 16 % de 50 % des dépenses de prospection et d'évaluation admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction la Société est raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit de droits miniers sont comptabilisés en réduction des frais de prospection et d'évaluation.

Stocks de lingots d'or et d'argent

Les stocks de lingots d'or et d'argent sont comptabilisés à la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le prix de vente des métaux correspond au cours du prix de l'or et de l'argent sur les marchés financiers au moment de la vente. Ce sont des

produits en transit, en raffinage et en dépôt à la Monnaie Royale Canadienne en attente d'être vendus au 30 septembre 2014.

Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation

Les fonds réservés à la prospection et à l'évaluation représentent le produit de financements non dépensé. Selon les restrictions imposées sur ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières. Au 30 septembre 2013 et au 30 septembre 2014, la Société n'avait aucune somme à dépenser en frais de prospection et d'évaluation.

Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs de prospection et d'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 *Immobilisations corporelles* ou d'IAS 38 *Immobilisations incorporelles* sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités de prospection et d'évaluation sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités de prospection et d'évaluation pouvant être associés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerais ;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable; et
- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement et ils sont amortis dès qu'il est établi que l'actif a atteint la phase de production. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée. La vente de lingots d'or et d'argent a été comptabilisée en diminution des frais de prospection et d'évaluation « Elder ».

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et

d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour un actif de prospection et d'évaluation et pour un actif minier en développement est reprise s'il y a eu une augmentation du potentiel de service estimé de l'actif, résultant soit de son utilisation, soit de sa vente, depuis la date à laquelle une perte de valeur a été comptabilisée pour la dernière fois pour cet actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable, sans être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur de l'actif ou reconnus comme un actif distinct, selon le plus approprié, seulement lorsqu'il est plus probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif profiteront à la Société et que le coût peut être mesuré de manière fiable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode dégressive et selon les taux indiqués ci-après :

Véhicule	30 %
Mobilier et équipement	20 %

L'équipement de traitement, l'usine de traitement d'eau et le parc à résidus ne sont pas amortis puisqu'ils ne sont pas prêts à être en services.

Les gains ou les pertes découlant de la cession d'une immobilisation sont déterminés en comparant le produit net tiré de la cession à la valeur comptable nette de l'actif et sont inclus à l'état de la perte nette et de la perte globale.

Instruments financiers

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement parmi les catégories suivantes : placements détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »). Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la direction de la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. La Société n'a aucun actif financier désigné comme placement détenu jusqu'à leur échéance.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs à la JVBRN. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans les autres éléments de la perte globale jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans le résultat net. La Société n'a aucun actif financier désigné comme étant disponible à la vente.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, le dépôt à terme et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »)

Les actifs financiers désignés comme étant à la JVBRN comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat net. La Société n'a aucun actif financier à la JVBRN.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Le découvert bancaire et les créditeurs et charges à payer sont classés comme autres passifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la JVBRN sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux placements détenus jusqu'à leur échéance et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

Provisions liées à la restauration de sites miniers

La Société doit se conformer aux lois et règlements environnementaux promulgués par les autorités fédérales et provinciales. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Afin de tenir compte des mouvements de trésorerie estimatifs nécessaires pour régler les obligations découlant des plans de fermeture acceptables en matière de protection de l'environnement (tels le démantèlement et la démolition d'infrastructures, le retrait des matières résiduelles et la remise en état des lieux), des provisions sont enregistrées dans l'exercice financier où l'obligation actuelle de restauration de sites miniers existe et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que l'obligation peut être estimée de manière fiable.

Ces provisions sont établies en fonction de la meilleure estimation des coûts futurs, basée sur les informations disponibles en date de l'état de la situation financière. Les coûts futurs sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. Lors de l'établissement de la provision, un actif correspondant est comptabilisé dans l'actif minier en question. La provision est revue annuellement afin de refléter la variation des sorties estimées de ressources suite aux changements au niveau des obligations ou de la législation, la variation du taux d'actualisation courant fondé sur le marché ou l'augmentation qui reflète le passage du temps.

La désactualisation du passif à sa juste valeur en raison de l'écoulement du temps est imputée aux résultats, tandis que les changements découlant des révisions apportées à la date ou au montant de

l'estimation initiale des flux de trésorerie non actualisés sont comptabilisés à titre de composante de la valeur comptable de l'actif à long terme connexe. Le coût de l'actif lié est ajusté pour refléter les changements (autres que la désactualisation) dans l'exercice considéré. Les frais liés à la restauration de sites miniers sont comptabilisés en réduction de la provision lorsqu'ils sont engagés. La direction de la Société a déterminé que la provision pour la restauration du site minier Elder se chiffre à 235 216 \$ au 30 septembre 2014 (229 678 \$ au 30 juin 2014). Aucune autre provision n'est nécessaire en relation avec les autres propriétés de la Société.

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Actions accréditives

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses.

Bons de souscription

Dans le cadre de financements, la Société peut octroyer des bons de souscription. Un bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action à un prix fixé lors de l'octroi pendant une période de temps donnée. Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Perte de base par action et diluée

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Constatation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Les produits générés par la vente d'or et d'argent du projet Elder sont considérés comme étant des produits directement attribuables à la mise en valeur du projet et ils sont comptabilisés en réduction des frais de prospection et d'évaluation du projet Elder. Les produits sont comptabilisés lorsque la Société a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des métaux, que le montant des produits peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société.

Conventions d'option sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat net).

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante. Des redevances sont payables sur le projet minier Elder.

Impôts sur le résultat et impôts différés

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société réévalue les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Sources d'incertitude relative aux estimations

a) Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation

Les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Lorsque les faits et les circonstances suggèrent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable, la Société doit évaluer, présenter et fournir des informations sur toute perte de valeur qui pourrait en résulter. Les indices de dépréciation de même que l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs de prospection et d'évaluation nécessitent une part significative de jugement. La direction prend en compte divers facteurs, notamment, sans s'y limiter, les ressources financières et humaines disponibles, les budgets d'exploration prévus, l'importance et les résultats des travaux antérieurement effectués, les tendances de l'industrie et de l'économie et le prix des substances minérales.

b) Évaluation du crédit d'impôt relatif aux ressources et du crédit de droits miniers

Les crédits d'impôt relatif aux ressources et les crédits de droits miniers pour la période courante et les périodes antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement.

Le calcul de ces crédits implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt relatifs aux ressources et aux crédits de droits miniers, aux actifs de prospection et d'évaluation et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société et ses flux de trésorerie.

c) Rémunération et paiements fondés sur des actions

La juste valeur d'une option d'achat d'actions octroyée aux membres du personnel est établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux courant d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option.

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables

a) Provisions liées à la restauration de sites miniers

La Société évalue annuellement ses provisions liées à la restauration de sites miniers. D'importantes estimations et hypothèses sont faites pour déterminer ces obligations puisque plusieurs facteurs ont une incidence sur le montant qui sera finalement payable. Ces facteurs incluent des estimations sur l'étendue et le coût des activités de restauration, les changements législatifs, les impacts environnementaux connus, l'efficacité des mesures de réparation et de restauration et les changements du taux d'actualisation. Ces incertitudes peuvent entraîner des écarts entre les charges réelles et les montants provisionnés. En date de l'état de la situation financière, les provisions liées à la restauration de sites miniers représentent la meilleure estimation de la direction de la charge nécessaire à l'extinction des obligations actuelles. La direction de la Société a utilisé les estimations incluses dans le rapport « *Preliminary Economic Assessment* » sur le projet Elder préparé par la firme Roche Limitée, Groupe Conseil.

b) Date de début de la production commerciale

La Société évalue le degré d'avancement de la mine Elder pour déterminer le moment où celle-ci deviendra en production commerciale. La Société utilise son jugement et considère un ensemble de critères pour déterminer si la mine est en production commerciale entraînant le reclassement des dépenses capitalisées vers l'actif Mine Elder en production. Les critères utilisés sont entre autres :

- L'atteinte d'un niveau d'activité prédéterminé; soit une production de 150 000 tonnes de minerai par année tel que utilisé dans le "Preliminary Economic Assessment" sur le projet Elder préparé par la firme "Roche Ltée, Groupe-Conseil" ;
- La capacité de soutenir une production continue et l'atteinte de résultats opérationnels constants sur une certaine période de temps ;
- La teneur récupérée, la valeur du minerai ainsi que des revenus significatifs ;
- Le degré d'avancement des travaux de mise en valeur.

INFORMATION ADDITIONNELLE EXIGÉE D'UN ÉMETTEUR ÉMERGENT

La Société fournit l'information sur les actifs d'exploration et d'évaluation reportés de ses états financiers intérimaires pour la période terminée le 30 septembre 2014. La Société n'a pas de frais reportés autres que les propriétés minières et les frais d'exploration et d'évaluation reportés.

La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION REPORTÉS

Les frais de prospection et d'évaluation du 1^{er} trimestre terminé le 30 septembre 2014 ont totalisé 3 005 696 \$, comparativement à 1 657 453 \$ pour la période précédente. La majorité des dépenses consiste en des frais de mise en valeur de la mine Elder, en paiement de redevances et en amortissement.

Détails sur les deux plus importants items des frais de prospection et d'évaluation reportés pour le premier trimestre terminé le 30 septembre 2014 :

- 1- La plus grande dépense provient de la mise en valeur de la mine Elder, au coût de 2 887 340 \$ (1 574 434 \$ en 2013) :
- 2- La deuxième plus grande dépense consiste en amortissement des équipements pour un total de 41 560 \$ (0 \$ en 2013).

Frais de prospection et d'évaluation

Pour les trimestres clos les 30 septembre 2014 et 2013, les dépenses suivantes, associées à la découverte de ressources minérales, ont été comptabilisées dans les frais de prospection et d'évaluation.

	2014	2013
	3 mois	3 mois
	\$	\$
FRAIS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION:		
Forage	-	605
Analyses	1 781	1 670
Téléphone et électricité	1 858	3 274
Assurances, taxes et permis	(7 469)	75
Honoraires et dépenses ingénieurs	-	71 930
Dénoyage de la mine Elder	12 733	3 980
Frais de mise en valeur Elder	2 887 340	1 574 434
Dépenses Massicotte	11 044	-
Frais généraux de prospection et d'évaluation	10 830	1 485
Réparations	300	-
Redevances	30 639	-
Propriétés minières	1 250	-
Amortissement des équipements	41 560	-
Augmentation des frais de prospection et d'évaluation	<u>3 005 696</u>	<u>1 657 453</u>
Lingots d'or et argent	(2 266 528)	-
Droits miniers et crédit d'impôts relatif aux ressources	(167 499)	(540 534)
Solde au début	<u>15 951 740</u>	<u>12 255 288</u>
Solde à la fin	<u><u>16 523 409</u></u>	<u><u>13 372 207</u></u>

Voici quelques détails concernant les actifs de prospection et d'évaluation :

	30 septembre 2014	30 septembre 2013
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Propriétés minières	2 136 853	2 130 496
Frais de prospection et d'évaluation	14 386 556	13 372 207
	<u>16 523 409</u>	<u>15 502 703</u>

Frais de prospection et d'évaluation :

	Solde au 30 juin 2014	Augmentation 2014	Droits miniers et crédit d'impôt	Vente de lingots d'or et d'argent	Solde au 30 septembre 2014
	\$	\$	\$	\$	\$
Abcourt- Barvue, Qc	3 710 381	27 892	-	-	3 738 273
Vendôme, Qc	201 786	1 249	-	-	203 035
Elder, Qc	8 619 574	2 975 304	(167 499)	(2 266 528)	9 160 851
Aldermac, Qc	616 787	1	-	-	616 788
Jonpol, Qc	667 609	-	-	-	667 609
	<u>13 816 137</u>	<u>3 004 446</u>	<u>(167 499)</u>	<u>(2 266 528)</u>	<u>14 386 556</u>

CAPITAL- SOCIAL

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées, sans valeur nominale, pouvant être émises en une ou plusieurs séries dont les droits, privilèges, restrictions et conditions seront fixés par le conseil d'administration. Aucune n'est émise.

Nombre illimité d'actions subalternes de catégorie «A», sans valeur nominale, sans droit de vote. Aucune n'est émise.

Nombre illimité d'actions de catégorie «B», sans valeur nominale, avec droit de vote.

Les mouvements dans le capital social «B» de la Société se détaillent comme suit :

	Période de trois mois close le 30 septembre 2014		Exercice clos le 30 juin 2014	
	Quantité	Montant	Quantité	Montant
		\$		\$
Solde au début	182 332 419	36 024 060	167 019 772	936 391
Payées en argent (1)	12 091 000	789 110	11 720 000	790 934
Financement accréditif (2)	1 900 300	152 025	3 442 647	284 735
Propriétés minières	-	-	150 000	12 000
Solde à la fin	<u>196 323 719</u>	<u>36 965 195</u>	<u>182 332 419</u>	<u>36 024 060</u>
Actions à émettre	-	-	-	-
	<u>196 323 719</u>	<u>36 965 195</u>	<u>182 332 419</u>	<u>36 024 060</u>

A la date de ce rapport, il y avait 196 323 719 actions de catégorie B (ordinaires) émises et en circulation.

Actions, Options et Bons de souscription émis au cours du 1^{er} trimestre 2014

Actions

En juillet 2014, la Société a conclu un placement privé composé de 1 900 300 actions accréditatives à 0,085 \$ par action. Le produit brut de ce placement de 161 525 \$ a été présenté déduction faite du montant de la prime sur actions accréditatives de 9 500 \$.

En juillet 2014, la Société a aussi conclu un placement privé composé de 12 091 unités au prix de 70 \$ l'unité. Chaque unité était composée de 1 000 actions de catégorie « B » et de 500 bons de souscription, chaque bon permettant au détenteur de souscrire à une action à 0,10 \$ pour une période de 12 mois. Le produit brut de ce placement de 846 370 \$ a été présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription, au montant de 57 260 \$.

Options

Au cours du premier trimestre, il n'y a pas eu de mouvement dans les options d'achat d'actions.

Bons de souscription

Au cours du trimestre, la Société a octroyé un total de 6 045 500 bons de souscription à des investisseurs dans le cadre de placements privés. La juste valeur de ces bons de souscription a été calculée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes en considérant les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : durée estimative de 1 an, taux d'intérêt sans risque de 1,01 %, prix des actions à la date de l'octroi de 0,08 \$, dividende prévu de 0 % et volatilité prévue de 56 %.

<u>Bons de souscription en circulation au</u> <u>30 septembre 2014</u>	<u>Prix de levée</u>	<u>Date d'expiration</u>
	\$	
871 000	0,16	Octobre 2014
2 150 000	0,10	Octobre 2014
<u>6 045 500</u>	0,10	Juillet 2015
<u>9 066 500</u>		

Valeurs mobilières convertibles

Aucune

Actions entières

Aucune

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Dette à long terme

La Société n'a pas de dette à long terme, autre que la provision liée à la restauration du site minier Elder lorsque les activités d'exploitation minière prendront fin.

Financements par actions accréditives

Lors des financements réalisés en juillet 2014, 161 525 \$ ont été levés par la vente d'actions accréditives. La Société devra dépenser ce montant en frais de prospection et d'évaluation avant le 31 décembre 2015.

Redevances

<u>Propriétés</u>	<u>Redevance</u>
Elder	2 à 3 % NSR
Barvue	0,25/tonne courte sur l'ancienne propriété minière de Barvue et 1,0 à 1,5 % NSR sur certains claims adjacents
Vendôme	2% sur claims Xstrata
Abcourt	0
Tagami	1 à 2 % NSR
Jonpol	2,5 % NSR
Aldermac	2,00 \$/tonne sur 1,5 M tonnes
Aldermac ouest	2% NSR

Environnement

Un bassin de sédimentation sur la propriété Abcourt-Barvue a été restauré au cours des années 2005 à 2010. Nous avons aussi implanté une usine de traitement d'eau pour le lixiviat provenant du bassin restauré. Les dépenses de restauration au cours du 1^{er} trimestre ont été de 0 \$ en 2014 et de 17 903 \$ en 2013.

Provision liée à la restauration du site minier Elder

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au 30 juin	229 678	208 798
Addition au cours du 1 ^{er} trimestre	5 538	5 035
Solde à la fin	<u>235 216</u>	<u>213 833</u>

Le montant de l'obligation s'élève à 480 670 \$ et représente l'estimation des coûts de restauration du site minier Elder. Ce montant a été capitalisé sur une période de dix ans avec un taux d'inflation de 1,2 % et il a été actualisé par la suite à un taux de 10 %. Sa valeur actuelle se chiffre donc à 235 216 \$ au 30 septembre 2014.

En septembre 2013, le Ministère des Ressources naturelles du Québec a exigé que la Société effectue un paiement de garantie de 240 336 \$ avant le 22 août 2014, en relation avec la

restauration du site minier Elder. De plus, deux autres versements de garantie de l'ordre de 120 168 \$ seront requis respectivement pour le 22 août 2015 et le 22 août 2016. Ces versements seront détenus en fidéicommiss pour la restauration future du site minier Elder. Les paiements de garantie seront effectués afin de se conformer au Règlement modifiant le Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure, en vigueur depuis le 22 août 2013. La garantie exigée maintenant par la Direction de la Restauration des sites miniers vise à couvrir tous les coûts de restauration des sites miniers, y compris les aires d'accumulation. Nous avons demandé des facilités de paiements et nous attendons une réponse.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a pas conclu d'arrangement hors bilan.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les tableaux suivants présentent les opérations conclues avec les parties liées et les soldes à payer pour chacune des parties liées à la Société. Les soldes à payer sont généralement réglés en espèces.

	Période de 3 mois close le 30 septembre 2014	Période de 3 mois close le 30 septembre 2013
Société privée contrôlée par le chef de la direction et président de la Société :	\$	\$
Honoraires inclus dans les frais de prospection et d'évaluation et dans les frais administratifs	79 000	71 000
Services rendus à titre d'ingénieur et lors de rencontres de financement	13 570	10 912
<u>Dépenses refacturées</u>		
Montant inclus dans :		
– Redevances	18 783	-
– Restauration d'un site minier	-	1 000
– Salaires administratifs	1 000	-
– Fournitures de bureau	721	-
Solde inclus dans les créditeurs et charges à payer	<u>121 074</u>	<u>82 912</u>

	Période de 3 mois close le 30 septembre 2014	Période de 3 mois close le 30 septembre 2013
	\$	\$
Administrateurs et hauts dirigeants		
Salaires et honoraires administratifs	800	2 095
Honoraires professionnels	806	5 764
Frais de financement	2 800	3 600
Solde inclus dans les créditeurs et charges à payer	<u>7 595</u>	<u>10 164</u>

Ces opérations sont mesurées au montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

Au cours du trimestre, la rémunération et paiements fondés sur des actions pour les administrateurs et les membres de la haute direction de la Société se chiffrent à 0 \$ (0 \$ au 30 septembre 2013).

PASSIFS ÉVENTUELS

- a) Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit la résultante, son échéance ou son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites serait comptabilisé aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.
- b) La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditives. Cependant, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales aurait des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs, ou la Société.

ENGAGEMENTS

La Société a loué avec option d'achat un compresseur de marque Ingersoll Rand usagé, au montant de 40 000 \$, payable par versements mensuels de 3 000 \$, durant une période de 12 mois et d'un paiement final de 4 000 \$.

ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 14 novembre 2014, la Société a signé une entente de traitement du minerai avec QMX Gold Corporation pour le traitement de 50 000 tonnes de minerai sur une période de six mois débutant le 29 octobre 2014.

Le 28 octobre 2014, la Société a attribué 200 000 options d'achat d'actions à un administrateur, au prix de 0,07 \$ l'action, valides pour une période de 5 ans, selon les termes de son régime d'options d'achat d'actions. Ces options ont été allouées en remplacement d'options qui ont expiré le 1^{er} octobre 2014, sans avoir été exercées.

PROPRIÉTÉS MINIÈRES

Mines Abcourt inc. possède deux projets miniers à un stade avancé de développement, en Abitibi, Québec, Canada :

- Un projet d'or comprenant les propriétés Elder et Tagami près de Rouyn-Noranda, Québec, Canada,
- Un projet d'argent et de zinc comprenant les propriétés Abcourt-Barvue et Vendôme à Barraute, au nord de Val-d'Or, Québec, Canada,

et deux projets à un stade avancé d'exploration, aussi en Abitibi, Québec, Canada :

- La propriété Aldermac, située près de Rouyn-Noranda, Québec, Canada, avec des ressources historiques en cuivre-zinc-argent-or,
- La propriété Jonpol, située près d'Amos, Québec, Canada, avec des ressources historiques en cuivre-zinc-argent-or,

Voici quelques informations sur chacune de ces propriétés :

LA MINE ELDER-TAGAMI

La mine Elder-Tagami est détenue à 100 % par Abcourt. Cette mine est avantageusement située à seulement six milles (10 km) au nord-ouest de la communauté minière de Rouyn-Noranda au Québec. La propriété comprend 34 claims contigus et une concession minière couvrant une aire de 876 hectares. Des redevances variant entre 2 % et 3 % sont payables sur différentes parties de la propriété.

L'aménagement de surface comprend un bureau, un bâtiment de service, une chambre de treuil et un chevalement de puits. La mine est desservie jusqu'à une profondeur de 794 mètres (2 606 pieds) par deux puits et 16 niveaux. Presque tout le matériel minier est disponible et toutes les installations minières sont en place. La réouverture de la mine est en cours.

Le minerai de la veine No 1 se trouve dans plusieurs veines de quartz ayant une direction N-40°-E à la surface, mais est-ouest à 305 mètres (1 000 pieds) de profondeur et un pendage moyen de 22° vers le sud-est. Par exception, la veine No 4 a une direction nord-sud et un pendage de 22° vers l'est. La veine CDR est située à 4 500 pieds (1 377 m) au sud de la veine No 1.

De 1984 à 1989, environ 23 M \$ furent dépensés sur cette propriété par la société en co-participation Ressource Aunore Inc – Nova Beauce Mines Limited. Les bâtiments et les installations de surface furent mis en place et le matériel minier fut acheté. La mine fut dénoyée, 4 268 mètres (14 000 pieds) de vieilles galeries furent réhabilitées, le puits fut approfondi de 15 mètres (50 pieds), de nouvelles recettes furent établies aux niveaux supérieurs du puits No 2, soit au 4^e, 5^e et 6^e niveaux, un système de cheminées à minerai et de cheminées à stérile avec des poches de chargements fut établi, 142 trous de forage au diamant en surface et 75 sous terre furent forés, approximativement 2 134 mètres (7 000 pieds) de nouvelles galeries furent excavés, des cheminées de ventilation furent aussi percées, et quelques chantiers de production furent commencés. Environ 13 200 tonnes de minerai furent extraites avec une teneur de 0,198 once d'or à la tonne. Suite à une baisse du prix de l'or, la mine fut fermée et presque tout le matériel minier fut vendu.

De 1995 à 2012, plusieurs programmes de forage en surface ont été réalisés et les résultats obtenus ont servi à la révision des ressources 43-101. Nous avons de plus complété la conversion au système métrique de toutes les anciennes données. Cette révision des ressources a été complétée par M. Jean-Pierre Bérubé, Ing.. M. Bérubé est une personne qualifiée.

Voici les résultats des calculs faits en 2012 :

Table 1a – Ressources mesurées et indiquées à Elder et Tagami

ZONE	MESURÉES			INDIQUÉES			MESURÉES + INDIQUÉES			ONCES D'OR
	TONNES (métriques)	TENEUR (g/t)	LARGEUR (m)	TONNES (métriques)	TENEUR (g/t)	LARGEUR (m)	TONNES (métriques)	TENEUR (g/t)	LARGEUR (m)	
ELDER	512 739	6,68	2,20	671 139	6,50	2,16	1 183 878	6,58	2,18	250 341
CDR				4 172	16,49	2,50	4 172	16,49	2,50	2 213
TAGAMI	—	—	—	173 162	6,54	2,10	173 162	6,54	2,10	36 391
TOTAL	512 739	6,68	2,20	848 473	6,55	2,10	1 361 212	6,60	2,14	288 945

Table 1b – Ressources présumées à Elder et Tagami

ZONE	TONNES (métriques)	TENEUR (g/t)	LARGEUR (m)	ONCES D'OR
ELDER	412 668	5,76	1,92	76 392
CDR	50 248	5,15	1,83	8 328
TAGAMI	175 384	5,69	1,68	32 106
TOTAL	638 300	5,70	1,85	116 826

En se basant sur les récentes ressources (NI 43-101), une étude économique préliminaire (P.E.A.) a été réalisée pour déterminer si d'autres travaux d'exploration étaient nécessaires afin d'augmenter les ressources avant de considérer la mise en valeur de la mine, ou non.

Cette étude, préparée selon le règlement 43-101, par Roche, Groupe-Conseil Ltée et des conseillers indépendants, indique que suffisamment de ressources sont disponibles et qu'un flux de trésorerie de 138 M\$ sur une période initiale d'exploitation de 10,4 années est possible, donnant une valeur présente nette au projet de 81,8 M\$ avant impôts avec un taux d'escompte de 8 %, un taux de rendement interne avant impôt de 140,5 % et une période de recouvrement de l'investissement de 1,1 année.

L'étude PEA est basée seulement sur les ressources 43-101 de la mine Elder, telles que calculées par M. Jean-Pierre Bérubé, Ing., indiquées aux tableaux 1 a et 1 b dont le rapport a été déposé sur SEDAR en mai 2012. Elle ne tient pas compte des ressources indiquées et présumées en or de la propriété Tagami, adjacente à la mine Elder et de nouvelles ressources qui pourraient être trouvées avec des travaux d'exploration.

L'étude PEA inclut environ 130 000 tonnes de ressources minérales présumées qui sont considérées trop spéculatives géologiquement pour leur attribuer des considérations économiques qui les caractérisaient comme des réserves de minerai, et il n'y a pas de certitude que l'évaluation

économique se réalisera. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves de minerai n'ont pas une viabilité économique démontrée.

Les personnes qualifiées responsables du rapport 43-101 sont Pierre Casgrain, Ing., Garand Gagnon, Ing., Alain Dorval, Ing., et Martin Magnan, Ing., de Roche Ltée, Groupe-Conseil et ses conseillers indépendants Lise Chénard, Ing., Michel Bilodeau, Ing., et Jean-Pierre Bérubé, Ing.

Voici l'analyse économique extraite de l'étude PEA :

GENERAL

Une analyse économique / financière préliminaire du projet a été réalisée en utilisant le modèle du flux de trésorerie. Le modèle est construit en utilisant le flux de trésorerie annuel en dollars constants (3^e trimestre 2012). Il n'y a pas de provision pour tenir compte de l'inflation. Tel que requis pour l'évaluation financière du projet d'investissement, l'évaluation est faite sur une base de 100 % équité i.e. on ignore d'où provient le capital, dette ou équité.

Les résultats sont présentés sur une base avant impôts. Le modèle reflète le cas de référence macro-économique et les suppositions techniques données dans ce rapport.

SUPPOSITIONS MACRO-ECONOMIQUES

*Les principales suppositions macro-économiques utilisées dans le cas de référence sont données dans le **Tableau 1** ci-dessous.*

Le prix de l'or est évalué selon la moyenne du London Fix au cours des trois dernières années. L'analyse de la sensibilité examine des variations de 30 % au-dessus et en dessous du prix de référence.

Tableau 1 – Suppositions macro-économiques

Article	Unité	Valeur
Prix de l'or	\$US/on	1 436
Taux de change	CAD/USD	1,00
Taux d'escompte	% par année	8
Variation du taux d'escompte	% par année	6 & 10

En plus du taux d'escompte de 8 %, deux autres variances, soit 6 et 10%, sont utilisées pour calculer la valeur nette présente du projet. Ces taux d'escompte représentent la moyenne pondérée possible des coûts de capitaux à l'investisseur.

REDEVANCES MINIERES

L'analyse financière incorpore des ententes de redevances qui résultent en trois taux de paiement qui dépendent de la localisation des ressources extraites. Une redevance au taux de 3 % NSR s'applique aux ressources extraites des niveaux 1 à 9, une redevance de 2,5 % NSR

s'applique aux ressources extraites du niveau 10 et une redevance au taux de 2 % NSR s'applique aux ressources extraites des niveaux 11 à 15.

SUPPOSITIONS TECHNIQUES

*Les suppositions techniques principales utilisées dans le cas de référence sont données dans le **Tableau 2**:*

Tableau 2 – Suppositions techniques

Articles	Unité	Valeur
Ressources totales extraites	K tonnes	1 488,9
Taux d'extraction projeté	Tonnes usinées / année	150 000
Durée de la mine	Années	10,4
Teneur moyenne usinée	g/t Au	5,48 ⁽¹⁾
Récupération à l'usine	%	94
Production totale d'or	K onces	246,5
Coût moyen d'extraction	(\$C / tonne extraite)	66,41
Coût de transport à l'usine	(\$C / tonne extraite)	12,50
Coût moyen d'usinage à forfait	(\$C / tonne extraite)	32,73
Coût d'administration et de dépenses générales	(\$C / tonne extraite)	15,34
Coût d'affinage	(\$C / on Au)	3,00

⁽¹⁾ 5,48 g/t correspond à 0,176 once d'or / tonne

Au cours de la première année, l'extraction du minerai sera augmentée graduellement et totalisera 80 000 tonnes. Au cours des années suivantes, l'extraction du minerai sera de 150 000 tonnes par année.

MODELE FINANCIER ET RESULTATS

*Un sommaire des résultats pour le cas de référence est donné dans le **Tableau 3** ci-après.*

*Le flux de trésorerie pour le cas de référence est indiqué dans le **Tableau 4** du rapport PEA.*

*Dans le **Tableau 3** et le flux de trésorerie, on constate ce qui suit :*

Un revenu total à la mine de 353,3 M\$ est projeté. Ce montant correspond à une moyenne de 237,27 \$ par tonne usinée.

Les dépenses totales de pré-production sont évaluées à 2,1 M\$, excluant le fonds de roulement et le capital requis au cours de l'exploitation, en excluant le coût de la fermeture, est évaluée à 2,2 M\$. Au début, un fonds de roulement égal à 6 mois de dépenses pour l'année 1, est prévu et ce fonds est réduit à un montant équivalent à 3 mois de dépenses par la suite. Le montant du capital et le coût des pièces de rechange sont inscrites dans les dépenses capitales indirectes et sont comprises dans le fonds de roulement initial. Le fonds de roulement initial est de 5,3 M\$. Des montants additionnels seront injectés, ou retirés, lorsque les dépenses d'exploitation

augmenteront ou diminueront durant la vie de la mine. Un montant de 0,6 M\$ est prévu pour les dépenses de fermeture.

Le coût total des dépenses d'exploitation est évaluée à 200,7 M\$ pour la durée de la mine, soit une moyenne de 134,83 \$ par tonne usinée. Le coût total des paiements pour les redevances (NSR) est évalué à 9,8 M\$, ou une moyenne de 6,56 \$ par tonne usinée.

Les résultats financiers indiquent un flux de trésorerie de 137,9 M\$ avant impôts, une valeur nette présente de 81,8 M\$ avec un taux d'escompte de 8 %, un taux de rendement interne avant impôts de 140,5 % et une période de recouvrement du capital de 1,1 année.

Tableau 3 – Sommaire de l'évaluation du projet

Articles	Cas de référence (M\$ C)
Revenu total à la mine	353,276
Dépenses capitales de pré-production (excluant pièces de rechange)	2,121
Dépenses capitales au cours de l'exploitation	2,228
Fonds de roulement initial	5,317
Coût de fermeture de la mine	0,562
Coût total d'exploitation	200,745
Coût des redevances (NSR)	9,766
Flux de trésorerie avant impôts	137,854
Valeur nette présente (8 %) avant impôts	81,823
Valeur nette présente (6 %) avant impôts	92,562
Valeur nette présente (10 %) avant impôts	72,636
Taux de rendement interne avant impôts (%)	140,5
Période de recouvrement du capital (années)	1,1

ANALYSES DE SENSIBILITE

Une analyse de sensibilité indique, à l'intérieur de la précision des estimations de coût, que la viabilité du projet n'est pas affectée par une sous-estimation des dépenses capitales et des frais d'extraction, pris séparément. La valeur nette présente est plus sensible à des variations des coûts d'exploitation et au prix de l'or. Un prix de l'or d'environ 875 \$ par once résulte en une situation de ni perte, ni profit, i.e., donne une valeur nette présente de zéro à un taux d'escompte de 8 %.

L'étude PEA a été déposée sur SEDAR en novembre 2012 sous le titre de « rapport technique » et sur notre site web.

Cette étude économique positive justifie la continuation d'un programme de mise-en-valeur de la mine Elder avec l'objectif de compléter une étude de faisabilité et de mettre la mine en production aussitôt que possible (à l'intérieur des prochains 6 mois).

Opérations courantes

Présentement, nous procédons à la mise en valeur de la mine avec une équipe d'environ 70 employés. N'ayant pas obtenu le financement nécessaire pour procéder selon le plan ayant servi à préparer l'étude PEA, nous avons dû modifier l'approche. Dès que nous avons obtenu le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et les permis d'explosifs de la Sûreté du Québec en avril 2013, nous avons commencé la préparation de chantiers et l'extraction de minerai.

Du début de la mise en valeur en mai 2013 jusqu'au 30 juin 2014, 47 000 tonnes de minéralisation en or ont été extraites de la mine et 44 968 tonnes ont été traitées à l'usine d'Aurbec. La minéralisation traitée avait une teneur de 4,90 g/t d'or.

Au cours du premier trimestre clos le 30 septembre 2014, la mine a produit 11 278 tonnes avec une teneur de 4,95 grammes d'or par tonne. L'usine a traité 10 630 tonnes avec une teneur de 5,32 g/t.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2013, il y a eu 9 962 tonnes extraites de la mine avec une teneur de 5,39 grammes d'or par tonne. Aucune n'avait été traitée à l'usine.

Au cours du premier trimestre clos le 30 septembre 2014, 283 mètres de galeries et 16 mètres de cheminées ont été creusées.

Récemment, la Société a signé un contrat d'usinage avec QMX Gold Corporation pour le traitement de 50 000 tonnes de minéralisation en or produites lors de la mise en valeur de la mine Elder, au cours d'une période de six mois commençant le 29 octobre 2014. L'usinage a débuté et le premier lot de 5 000 tonnes a déjà été traité. La disponibilité de l'usine s'accroîtra graduellement, de sorte que nous pourrions augmenter le rythme de la mise en valeur de la mine Elder en nous ajustant à la capacité disponible de l'usine. L'usine de QMX est plus proche de la mine que celle de Mines Aurbec utilisée précédemment et ceci nous permettra d'économiser environ 7 \$ la tonne sur le transport.

Notre objectif est d'acheter une des trois usines de traitement disponibles ou qui deviendront disponibles bientôt dans la région. Ce contrat nous accorde un délai de six mois pour négocier cet achat.

Les revenus de la vente d'or et d'argent pour le premier trimestre sont de 2 266 000 \$ ou 227,50 \$ par tonne traitée. En 2013, il n'y avait pas eu de vente d'or et d'argent.

La direction de la Société estime que l'usinage de la minéralisation en or au cours de la période de mise en valeur produira des revenus qui couvriront la majeure partie des coûts d'extraction. Pour combler le manque à gagner, la Société devra comme par le passé, se financer par l'émission d'actions ou par dette.

Pour Elder-Tagami, les étapes suivantes restent à franchir :

- Embaucher des mineurs et acheter du matériel minier pour accroître la cadence d'extraction;
- Réaliser un programme de mise en valeur pour avoir accès à de nouveaux chantiers;

- Évaluer d’autres possibilités plus économiques pour le traitement du minerai. Deux ou trois usines dans la région sont disponibles ou ont une capacité excédentaire pour traiter du minerai à forfait. Toutefois, nous évaluons aussi la possibilité d’acheter une usine;
- Réaliser une étude de faisabilité;
- Décider d’aller en production commerciale dès que tous les éléments nécessaires à cette décision seront en place;
- Faire un financement de 2 à 5 M\$ pour la mise en valeur de la mine Elder, y compris l’achat de matériel minier et la création d’un fonds de roulement adéquat.

Aucun plan d’expansion ni d’augmentation de la productivité n’est prévu en ce moment.

Notre budget pour l’exercice 2014-2015 sera en fonction des revenus provenant de la vente de l’or et des financements réalisés. Pour cette période, notre budget est de l’ordre de 20,0 M\$ pour l’extraction d’environ 100 000 tonnes contenant environ 15 500 onces d’or récupérables.

PROPRIÉTÉ ABCOURT-BARVUE

La propriété Abcourt-Barvue est avantageusement située à Barraute, à 60 kilomètres (35 milles) au nord de la ville minière de Val-d’Or au Québec. Elle couvre 5 865 hectares avec 139 claims miniers et deux (2) concessions minières détenues à 100% par Abcourt.

Du zinc fut découvert en surface en 1950 sur le groupe de claims Barvue. La propriété fut exploitée de 1952 à 1957 avec une fosse à ciel ouvert par Barvue Mines Limited et de 1985 à 1990 avec une exploitation souterraine par Mines Abcourt inc.

Notre objectif est la mise en exploitation de cette propriété. De 2002 à 2007, plusieurs programmes de forage au diamant et diverses études techniques ont été réalisés pour supporter une étude de faisabilité et nos demandes de permis. Par la suite, diverses alternatives ont été considérées pour améliorer la rentabilité du projet. En février 2011, Abcourt a acheté l’intérêt de Xstrata Zinc Canada Division dans quinze demi-claims faisant partie de la propriété Vendôme. L’achat de ces claims nous permettra d’ajouter Vendôme au projet Abcourt-Barvue.

Calcul des ressources et étude de faisabilité de 2006 – 2007

En mai 2006, une révision des ressources de la propriété Abcourt-Barvue a été réalisée par une personne indépendante qualifiée, M. Jean-Pierre Bérubé ingénieur, consultant pour MRB et Associés de Val-d’Or, Québec, Canada. Cette révision a été faite en accord avec le Règlement 43-101. Ce rapport est disponible sur SEDAR.

Genivar, Limited Partnership, de la ville de Québec et Bumigene inc., de la ville de Montréal, ont complété une étude de faisabilité qui a été publiée en février 2007. Avec cette étude de faisabilité, presque toutes les ressources ont été reclassées en réserves prouvées et probables de minerai. Ce rapport est disponible sur SEDAR.

La réalisation du projet d’exploitation prévoit l’extraction de 85 % du minerai dans une fosse à ciel ouvert et le traitement du minerai dans une usine construite sur le site de la mine avec une capacité de 1 800 tonnes par jour, pour un total de 650 000 tonnes par année.

Nous évaluons aussi la possibilité d'augmenter la capacité de l'usine à 2 740 tonnes par jour pour un total de 1 000 000 de tonne par année. Le montant requis pour la mise en exploitation selon le scénario proposé dans l'étude de faisabilité de 2006 est de 71 M\$ en incluant le fond de roulement. Cependant, nous avons évalué plusieurs autres scénarios depuis ce temps (pas 43-101) avec des coûts de 46 M\$ à 70 M\$. Nous considérons aussi la possibilité de rouler cet actif dans une nouvelle compagnie. Avant d'agir dans ce sens, nous devons choisir le meilleur scénario en fonction du prix des métaux et mettre à jour l'étude de faisabilité. La mise en exploitation dépendra des financements que nous pourrions réaliser et nous n'avons pas de garantie que nous trouverons les fonds nécessaires, mais les prévisions pour le zinc sont bonnes.

Nouveau calcul de ressources en 2014

Un rapport 43-101 sur les ressources de la propriété Abcourt-Barvue a été préparé par M. Jean-Pierre Bérubé, ingénieur et géologue consultant indépendant avec une expérience pertinente en ce domaine. Ce rapport indique une augmentation des ressources indiquées et présumées en comparaison avec celles de 2006. Ce rapport a été déposé sur SEDAR.

Voici un tableau comparatif des ressources de toutes catégories :

CATÉGORIE	Estimation de 2014			Estimation de 2006		
	TONNES	Ag (g/t)	Zn (%)	TONNES	Ag (g/t)	Zn (%)
Mesurées	6 284 000	43,98	3,09	6 516 000	58,32	3,33
Indiquées	1 799 000	95,51	2,94	503 000	98,35	3,44
M + I	8 083 000	55,45	3,06	7 019 000	61,19	3,33
Présumées	2 037 000	114,16	2,89	1 506 000	120,53	2,98

Si les grandes lignes du modèle de fosse à ciel ouvert élaborées en 2007 par Genivar demeurent inchangées; il est estimé que 77 % des ressources mesurées et indiquées pourraient être extraites à partir d'une fosse à ciel ouvert et 23 % à partir d'une exploitation souterraine.

L'augmentation du tonnage entre les estimations de 2006 et de 2014 provient du forage au diamant supplémentaire de 2010 et 2011 et de l'augmentation substantielle du prix de l'argent, ce qui nous a permis d'utiliser une teneur de coupure moins élevée.

Les ressources mesurées s'étendent généralement de la surface jusqu'à une profondeur de 165 mètres. Les ressources indiquées se situent généralement dans les extensions immédiates des blocs de ressources mesurées avec une élévation de -125 à -300 mètres.

Programme de forage de 2013 – 2014

À l'automne 2013 et en janvier 2014, sept trous, pour un total de 1 546 mètres, ont été forés en surface pour renouveler des claims à la partie est et la partie ouest de la propriété et pour vérifier la minéralisation en profondeur sur la concession minière 393. Des zones minéralisées à faible teneur ont été recoupées, comme l'indique le trou BB13-02 ci-dessous :

<u>DE</u>	<u>À</u>	<u>LONGUEUR</u> <u>MÈTRES</u>	<u>ARGENT</u> <u>g/t</u>	<u>ZINC</u> <u>g/t</u>
166,10	171,00	4,90	2,15	0,61
253,00	254,00	1,00	6,30	1,82
268,00	279,60	11,60	6,61	0,48
285,10	287,20	2,10	5,93	3,08

Dépenses encourues au cours de l'exercice de 12 mois terminé le 30 juin 2014

Au cours de l'exercice 2014, un total de 258 898 \$ a été dépensé, principalement pour la révision du calcul des ressources et les 1 546 mètres de forage en surface.

Projets pour 2015

Notre plan est présentement de maintenir la propriété Abcourt-Barvue au stade de surveillance et maintenance. Toutefois, nous nous proposons de faire quelques forages de surface additionnels aux extrémités de la propriété et de débiter la mise en valeur de la mine dès que les fonds nécessaires seront disponibles.

LA PROPRIÉTÉ VENDÔME

La propriété Vendôme est située à 11 kilomètres (sept milles) au sud de la propriété Abcourt-Barvue. Elle comprend 59 claims pour un total de 2 546 hectares, détenus à 100 % par Abcourt.

Le gisement Vendôme fut découvert en 1951 par un pionnier de la technologie minière, l'ingénieur Paul R. Geoffroy. En 1954, un puits standard à trois compartiments fut descendu jusqu'à une profondeur de 160 mètres (525 pieds) et trois galeries furent établies à des profondeurs de 76 mètres (250 pieds), 114 mètres (375 pieds) et 153 mètres (500 pieds) respectivement. Un total de 2 134 mètres (7 000 pieds) de galerie et de cheminées furent excavées et 540 trous de sondages pour un total de 66 700 mètres (218 776 pieds) furent forés sous terre. À la même époque, les gisements **Barvallée** et **Belfort**, détenus à 100 % par Abcourt, ont été découverts par des forages de surface sur la continuation de la zone minéralisée vers l'ouest. Quelques sondages ont de plus trouvé de la minéralisation en or dans le batholith de Mogador.

En 1987, des installations minières de surface furent mises en place et une galerie inclinée de 76 mètres fut excavée.

En 1998, Abcourt a foré neuf trous pour un total de 1 505 mètres (4 936 pieds) dans le secteur Barvallée de la propriété et les résultats ont été très encourageants.

En 2011, tel qu'indiqué précédemment, quatre trous forés pour confirmer les ressources historiques ont donné d'excellents résultats. Voir notre communiqué de presse du 9 août 2011. Une évaluation des ressources, en accord avec le Règlement 43-101, a été complétée par M. Jean-Pierre Bérubé, ingénieur consultant, et un rapport a été publié le 12 février 2013. M. Bérubé est une personne qualifiée, indépendante. Ce rapport a été déposé sur SEDAR.

Voici les ressources 43-101 de Vendôme :

<u>Catégorie</u>	<u>Tonnes</u>	<u>Teneur</u>			
		<u>Au</u> <u>g/t</u>	<u>Ag</u> <u>g/t</u>	<u>Cu</u> <u>%</u>	<u>Zn</u> <u>%</u>
Mesurées	347 890	1,46	73,97	0,52	9,78
Indiquées	<u>364 332</u>	<u>1,00</u>	<u>47,15</u>	<u>0,74</u>	<u>5,33</u>
Total	712 222	1,23	60,11	0,63	7,50
Présumées	<u>305 769</u>	<u>0,99</u>	<u>36,77</u>	<u>0,49</u>	<u>4,30</u>
Total des catégories	<u>1 017 991</u>	<u>1,15</u>	<u>53,10</u>	<u>0,59</u>	<u>6,54</u>

Aucune dépense significative n'a été encourue sur cette propriété au cours du trimestre clos le 30 septembre 2014 et aucune n'est prévue pour le prochain trimestre.

LA PROPRIÉTÉ ALDERMAC

En janvier 2007, nous avons annoncé la signature d'une option d'achat de 4 ans pour 100% de la propriété Aldermac située dans le canton Beauchastel près de Rouyn-Noranda, Québec, Canada. Cette propriété de 303 hectares est le site d'une ancienne mine desservie par un puits de trois compartiments, 495 m de profond avec 9 niveaux, ayant produit dans le passé, 2 million de tonnes courtes de minerai avec une teneur de 1,78 % cuivre, 0,2 oz/t Ag, 0,02 oz/t Au et environ 1,50 % zinc.

Autour de l'ancienne mine et 300 m plus à l'est où un nouveau gisement a été découvert en 1987, les ressources historiques sont comme suit :

	<u>Tonnes courtes</u>	<u>Cu %</u>	<u>Zn %</u>	<u>Ag oz/t</u>
Autour de l'ancienne mine	620 000	1,60 ±	2,00 ±	0,2
Nouveaux gisements à l'est	<u>1 150 000</u>	<u>1,50</u>	<u>4,13</u>	<u>0,9</u>
Total	1 770 000	1,54	3,38	0,6

Les ressources historiques rapportées ci-dessus ont été préparées avant l'introduction du Règlement 43-101. Les ressources historiques n'ont pas été vérifiées et on ne doit pas se fier sur elles. Ceci étant dit, Abcourt croit que ces estimations, plus particulièrement celles préparées par Wright Engineers ont été faites par des personnes compétentes. Cette déclaration est faite par M. Renaud Hinse, ingénieur, président de Mines Abcourt inc. et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

Un programme de forage de surface de 22 trous totalisant 5 514 mètres a été réalisé au cours de l'hiver 2008 au coût de 601 399\$. Plusieurs excellentes valeurs sur des largeurs importantes ont été recoupées et ont fait l'objet de communiqué de presse et dans les rapports annuels précédents.

Voir notre site web : www.abcourt.com.

Ayant mis en priorité les projets Elder-Tagami et Abcourt-Barvue, aucune dépense importante n'a été encourue sur cette propriété au cours du premier trimestre clos le 30 septembre 2014. Toutefois, cette propriété est intéressante et des travaux seront faits dès que des fonds seront disponibles.

LA PROPRIÉTÉ JONPOL

En mars 2007, Abcourt a annoncé la signature d'une option d'achat de sept ans pour acquérir 100 % de la propriété Jonpol située dans le canton Dalquier à l'est d'Amos, Québec, Canada. Cette propriété de 880 hectares a fait l'objet de plusieurs programmes d'exploration dans le passé et trois puits y ont été creusés dont un a atteint une profondeur de 152 mètres.

Tous ces travaux ont permis de délimiter les ressources historiques suivantes :

Zone	Date	Auteur	Tonnes courtes	% Cu	% Zn	oz/t Ag
Upper Ag-Zn	1969	Waisberg ⁽¹⁾	20 000	--	4,0	8,0
Jay Copper	1969	Waisberg	26 000	3,5	--	1,0
Main West Cu	1974	Kilborn ⁽²⁾	1 946 000	1,04	--	0,02
Lower Ag-Zn-Cu	1983	Getty ⁽³⁾	815 000	1,25	3,21	3,55

⁽¹⁾S,Waisberg, 1969, Conigo Mines Ltd

⁽²⁾H,B, Hicks, 1974, Kilborn Engineering Ltd, rapport préliminaire d'une étude pour l'exploitation et l'usinage de 1 000 tonnes par jour,

⁽³⁾D, Titano, 1983, Getty Canadian Mines Ltd, sommaire des travaux.

De plus, plusieurs valeurs significatives en or ont été obtenues dans les forages.

Ces informations proviennent d'un rapport préparé par Monsieur C.M. Cooke, géologue senior de projet pour Aur Resources, daté de novembre 1992.

Les ressources historiques rapportées ci-dessus ont été préparées avant l'introduction du Règlement 43-101. Ces ressources historiques n'ont pas été vérifiées et on ne doit pas se fier sur elles. Cependant, la Société croit que ces estimations, particulièrement celles préparées par Kilborn et Getty, ont été faites par des personnes compétentes. Cette déclaration est faite par M. Renaud Hinse, ingénieur, président de Mines Abcourt Inc. et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

Aur Resources Inc, avec qui nous avons négocié la première entente s'est fusionnée avec Teck-Cominco Limited. Nous avons renégocié cette entente et avons obtenu des conditions plus avantageuses.

Forage au diamant au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2012

Nous avons foré neuf (9) trous au cours du premier trimestre de l'exercice terminé le 30 juin 2012. Huit de ces trous ont été forés sur le prolongement d'une zone d'argent indiquée par des anciens forages. Ces trous n'ont donné que de faibles valeurs. Le neuvième trou a été foré au contact de la rhyolite et de tuf et a recoupé un mètre titrant 267,50 grammes d'argent par tonne et

0,24 % de zinc, à environ 100 mètres de profondeur. Les dépenses encourues pour ces forages ont été de 225 789\$.

Forage au diamant au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2013

En septembre 2012, six trous ont été forés pour un total de 1 466 mètres. Ces forages n'ont pas donné de résultats importants.

Dépenses en 2014

Au cours de l'exercice terminée le 30 juin 2014, un montant de 40 805 \$ a été dépensé essentiellement en études géologiques internes.

Projets pour 2015

Notre objectif est de maintenir les claims constituant cette propriété en bon état. Des travaux seront faits lorsque des fonds seront disponibles.

LA PROPRIÉTÉ VEZZA

En 2009 et 2010, Abcourt a acquis par jalonnement 85 claims et 19 cellules totalisant 2 233 hectares dans le canton VeZZa, au Québec. Cette propriété couvre environ 8 km le long de la zone de déformation Casa-Berardi – Douay – Cameron, où plusieurs valeurs en or ont été rapportées par le passé. Cette nouvelle propriété est au stade de l'exploration et il n'y a pas de gisement économique connu.

Nous avons, en 2013, foré quatre trous (1 011 mètres) sur le contact sédiments/volcaniques porteur d'une minéralisation en pyrite aurifère. Aucune valeur significative n'a été recoupée. Ces travaux ont été réalisés pour le renouvellement des claims.

Au cours de l'exercice 2013, la Société a décidé de déprécier le projet VeZZa compte-tenu qu'elle a priorisé d'autres projets miniers et au cours de l'exercice 2014, 11 cellules ont été abandonnés. Il n'y a pas de travaux de planifiés pour 2015 sur cette propriété.

PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION TECHNIQUE

La personne qualifiée au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*, qui est responsable de l'information technique relative aux propriétés minières de la Société, est monsieur Renaud Hinse, ingénieur minier, président et chef de la direction d'Abcourt.

RISQUES ET INCERTITUDES

FACTEURS DE RISQUE

Dans le cadre de ses activités et ses affaires, la Société est confrontée aux facteurs de risque suivants:

Fluctuations de la valeur marchande de l'or et des métaux

La rentabilité des activités d'exploration de la Société et, par extension, la valeur de ses propriétés minières, sont directement liées à la valeur marchande de l'or et des métaux. La valeur marchande de l'or et des métaux fluctue et est touchée par plusieurs facteurs qui échappent à la volonté d'une société minière. Si la valeur marchande de l'or et des métaux devait chuter de façon spectaculaire, la valeur des propriétés minières de la Société pourrait aussi chuter de la même manière et la Société pourrait ne pas être en mesure de récupérer son placement dans ces intérêts ou ces propriétés. Le choix d'une propriété aux fins de l'exploration ou de l'aménagement, la décision de construire une mine et de la mettre en production et la décision d'engager les fonds nécessaires pour atteindre ces objectifs sont des décisions qui doivent être prises bien avant que l'on puisse tirer des revenus de la production. Les fluctuations de la valeur marchande entre le moment où ces décisions sont prises et le début de la production peuvent avoir des incidences draconiennes sur les aspects économiques de l'exploitation d'une mine.

Risques financiers

Des fonds supplémentaires seront sans doute nécessaires à l'avenir pour financer les travaux d'exploration et d'aménagement de la Société. La Société peut obtenir du financement soit au moyen d'emprunts, soit en émettant des titres de participation supplémentaires. Rien ne garantit que la Société réussisse à obtenir ce financement. De plus, même si elle réussit à obtenir ce genre de financement, rien ne garantit que la Société réussira à l'obtenir selon des modalités qui lui sont favorables ou encore qu'il y aura suffisamment de fonds pour permettre à la Société d'atteindre ses objectifs, ce qui pourrait avoir des incidences défavorables sur son entreprise et sa situation financière.

Risques liés à l'exploration et à l'exploitation minière

L'exploration et la mise en valeur de ressources minérales est une activité hautement spéculative qui comporte un haut niveau de risque qu'il sera difficile d'éviter même avec une combinaison d'une évaluation attentive, d'expérience et de savoir-faire. Bien que la découverte d'un gisement puisse s'avérer extrêmement lucrative, la plupart des travaux d'exploration ne sont pas considérés comme une réussite, car ils aboutissent rarement à la découverte d'une minéralisation suffisante en termes de qualité ou de quantité qui peut être exploitée de façon rentable. Des sommes considérables pourraient être nécessaires pour établir les réserves de minerai, pour mettre au point les procédés métallurgiques et pour construire des installations d'extraction et de traitement à un emplacement donné. **Rien ne garantit que la Société découvre des quantités suffisantes de minerai pour justifier des activités d'extraction. De plus, rien ne garantit que les propriétés minières de la Société atteignent l'étape de la production commerciale.** La durée de vie économique d'un gisement minier dépend de plusieurs facteurs, dont certains relèvent des caractéristiques particulières du gisement, notamment sa taille et sa teneur. D'autres facteurs comprennent la proximité du gisement par rapport à l'infrastructure, la capacité de production des

installations minières et de l'équipement de traitement, les fluctuations du marché, les réclamations potentielles de la part des Autochtones et la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation visant les prix, les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de minéraux, la protection de l'environnement et des terrains agricoles. Il est difficile de prévoir avec exactitude quelles seront les incidences de ces facteurs et ceux-ci pourrait empêcher la Société d'obtenir un rendement du capital investi convenable.

Respect de la réglementation, risques associés à l'obtention des permis et responsabilités environnementales

Les activités d'exploration, de mise en valeur, d'aménagement et d'extraction sont assujetties à un vaste ensemble de lois et de règlements tant au palier fédéral que provincial au Canada régissant l'exploration, l'aménagement, la production, les taxes, les normes de travail, l'enlèvement des déchets, la protection et la conservation de l'environnement, la remise en état des lieux, la protection du patrimoine historique et culturel, la sécurité de la mine et des travailleurs, les substances toxiques et une foule d'autres questions. Les coûts associés à la découverte, l'évaluation, la planification, la conception, l'aménagement, la construction, l'exploitation et la fermeture d'une mine et d'autres installations en conformité avec ces lois et règlements sont importants. Les coûts et les retards associés au respect de ces lois et règlements pourraient faire en sorte que la Société ne soit pas en mesure de procéder avec l'aménagement ou l'exploitation d'une mine.

L'exploitation minière en particulier (et le droit de propriété ou l'exploitation de terrains sur lesquels des activités d'extraction minière ont eu lieu dans le passé) est assujettie à des risques et des responsabilités éventuels concernant la pollution de l'environnement et l'enlèvement des déchets qui y sont produits dans le cadre de l'exploration et la production minière. En règle générale, la Société (ou d'autres Sociétés exerçant des activités au sein de l'industrie diamantifère) n'est pas en mesure d'obtenir à un coût raisonnable une couverture d'assurance contre les risques environnementaux (y compris la responsabilité éventuelle pour la pollution et d'autres risques résultant de l'enlèvement des déchets qui y sont produits dans le cadre des travaux d'exploration et de production). Dans la mesure où la Société est assujettie à des responsabilités environnementales, l'acquiescement de ces obligations pourrait réduire les fonds qui seraient autrement à sa disposition et cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société. Les lois et les règlements conçus pour assurer la protection de l'environnement sont en constante mutation et, en règle générale, ces lois et règlements deviennent plus rigoureux.

Risques liés aux titres des propriétés

Bien que la Société ait pris des mesures raisonnables pour s'assurer d'avoir un titre de propriété en bonne et due forme concernant ses terrains, rien ne garantit que le titre de propriété à l'égard de l'un quelconque de ses terrains ne sera pas contesté. Des tiers pourraient avoir des réclamations valides concernant des portions des intérêts de la Société.

Conditions propres à l'industrie

L'exploration et l'aménagement de ressources minérales comportent un niveau de risque élevé que même une combinaison d'une évaluation attentive, d'expérience et de savoir-faire ne peuvent éliminer. La découverte d'un gisement pourrait s'avérer extrêmement rentable, mais il y a très peu de terrains faisant l'objet de travaux de prospection qui sont transformés en une mine

productrice. Des sommes considérables pourraient être nécessaires pour établir les réserves de minerai, pour mettre au point les procédés métallurgiques et pour construire des installations d'extraction et de traitement à un emplacement donné. Rien ne garantit que les programmes d'exploration et d'aménagement prévus par la Société donneront lieu à une exploitation minière rentable. La vie économique d'un gisement minier dépend de plusieurs facteurs, dont certains relèvent des caractéristiques particulières du gisement, notamment sa taille, la teneur et la proximité des infrastructures, de même que la nature cyclique des cours des métaux et la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation visant les prix, les redevances, les limites de production, l'importation et l'exportation de minéraux et la protection de l'environnement. Il est difficile d'évaluer avec précision les répercussions de ces facteurs, mais chacun d'entre eux peut empêcher la Société d'obtenir un rendement adéquat du capital investi.

Perspective

La direction continuera de gérer ses fonds de façon rigoureuse, son principal objectif étant d'optimiser le rendement du capital investi pour les actionnaires de la Société. La stratégie d'aménagement de la Société est axée sur la découverte de gisements économiquement viables qui permettront de générer des profits de l'extraction et qui assureront la survie de la Société. En mettant en œuvre sa stratégie d'aménagement, la direction tiendra compte du contexte global de l'exploration, des tendances boursières et de la valeur marchande des métaux.

Concurrence

La Société livre concurrence à d'importantes sociétés minières et d'autres sociétés de ressources naturelles pour l'acquisition, l'exploration, le financement et l'aménagement de nouveaux terrains et projets. Plusieurs de ces sociétés ont plus d'expérience que la Société et elles sont plus importantes et ont une capitalisation plus élevée que la Société. La situation concurrentielle de la Société dépend de sa capacité d'obtenir du financement suffisant et d'explorer et d'aménager avec succès et de façon rentable des projets ou des terrains existants contenant des ressources minérales et d'acquies de nouveaux projets ou terrains de ce genre. Certains des facteurs qui permettent aux producteurs de demeurer concurrentiels sur le marché à long terme sont la qualité et la taille d'un corps de minerai, les coûts de production et l'exploitation en général, et la proximité du marché. La Société livre également concurrence à d'autres sociétés minières pour des géologues et d'autres membres du personnel technique qualifiés.

Permis et licences

La Société doit obtenir des permis auprès de diverses autorités gouvernementales à l'égard de ses activités. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir tous les permis nécessaires dont elle aura besoin pour entreprendre d'autres activités d'exploration, d'aménagement et d'extraction à l'égard de ses projets.

Volatilité des cours des actions et liquidité limitée

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX, de Berlin et de Francfort. Au cours des dernières années, le volume des opérations boursières sur les actions ordinaires a été limité et les cours des actions ordinaires ont été volatiles. Rien ne garantit qu'il y aura une liquidité adéquate des actions ordinaires à l'avenir.

Dépendance envers le personnel clé

La Société dépend des services de certains membres de sa direction et employés clés. La concurrence au sein de l'industrie de l'exploration minière pour du personnel qualifié est intense et la perte de tout membre de la direction ou employé clé, si cette personne n'est pas remplacée, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur l'entreprise et les activités d'exploitation de la Société.

STRATÉGIE ET PERSPECTIVES

Notre objectif est de maximiser la valeur de la Société pour nos actionnaires et notre stratégie pour y parvenir est d'abord la mise en valeur de nos propriétés aurifères. Conformément à cette stratégie, nous avons complété des placements privés au cours de l'exercice clos le 30 juin 2014 et au cours du premier trimestre clos le 30 septembre 2014. Les fonds obtenus ont servi à la réalisation d'un programme important de mise en valeur sur la propriété Elder. Notre objectif est d'atteindre la pleine production le plus tôt possible, soit 12 500 tonnes par mois et l'extraction de 2 000 onces d'or par mois. De plus, nous sommes toujours aux aguets pour trouver une formule qui nous permettra de mettre en valeur la propriété Abcourt-Barvue avec des ressources importantes en zinc et en argent.

Pour toute information additionnelle, veuillez consulter le site SEDAR (www.sedar.com) et notre site web (www.abcourt.com).

ATTESTATION

Ce rapport de gestion a été revu par le comité d'audit le 28 novembre 2014.

(s) Renaud Hinse

Renaud Hinse, chef de la direction
28 novembre 2014

(s) Marc Fillion

Marc Fillion, chef des finances
28 novembre 2014